

REPUBLIQUE FRANCAISE
HERAULT**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LUNEL-VIEL N° 90/2026**Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026DATE DE LA CONVOCATION : 22 septembre 2026DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 22 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six et vingt-huit septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Fabrice FENOY, Maire.

PRESENTS : M. FENOY – Mme PELLET-LAPORTE – Mme DOZ – Mme MARIN-CHARPENTIER – M. MUSEMAQUE – Mme MOUSSU – M. BILLET – Mme BAFFALIE – Mme AMSELEM – M. GRANDGONNET – Mme CURIE – M. DOMERGUE – M. CHADOURNE – M. HUMBERT-LABEAUMAZ – Mme SALGUES –
– M. LACROIX – M. MARTIN – Mme VERJUX – Mme MOHAD – M. PELLET – M. NAUDOT – M. KAMINSKI – M. GOUASMI – Mme MERY – M. TINEL – Mme FOREST – Mme ZARAGOZA

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VERJUX**OBJET : COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DU RAPPORT D'ACTIVITE 2025 DE LUNEL AGGLO ET COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025***Rapporteur : monsieur Fenoy*

Monsieur le Maire expose que le Président de Lunel agglo a présenté le rapport d'activité 2025 de la communauté de communes du pays de Lunel, à l'ensemble des délégués en conseil communautaire du 27 juin 2026, ainsi que le Compte Financier Unique de l'année 2025.

Monsieur le Maire précise que conformément à l'article L 5211-39 du CGCT, « *Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.* »

Ces rapports font l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peuvent être entendus.

Le conseil municipal, ayant oui l'exposé de monsieur Fenoy, prend acte **à l'unanimité** du rapport d'activité 2025 de Lunel Agglo et du Compte Financier Unique 2025.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Fabrice FENOY



La secrétaire de séance
Mireille VERJUX

